

Synthèse de l'Atelier :

« Comment mobiliser et faire participer les professionnels de santé ? »

Journée régionale des CPTS le 8 juin 2023

Quels sont les différents niveaux d'implication dans une CPTS ?

Vous pouvez être impliqué dans une CPTS à différents niveaux :

- Se tenir simplement informé des avancées de la CPTS
- Adhérer à l'association et participer à une action ponctuellement
- Participer à la construction du projet de santé ou à sa mise en œuvre
- Être référent d'une mission ou d'une action
- Rejoindre les instances de gouvernance

Quels sont les freins identifiés à la mobilisation des professionnels de santé ?

- Le temps
- Ne voit pas l'utilité
- La lourdeur administrative
- La subordination aux institutions
- Les réunions
- Le manque de connaissances sur les CPTS
- La fatigue
- Les médecins
- Les problèmes de communication
- Par conviction politique
- Manque de motivation
- Manque d'envie
- La mission accès aux soins
- La peur
- Par esprit de contradiction

Comment lever les freins à la mobilisation ?

• Les freins organisationnels

- **Manque de temps** → Ne rien imposer. Participer à une action ne prend pas toujours du temps (ex : affichage d'une communication de la CPTS dans son cabinet/pharmacie)
- **Horaires inadaptés** → Demander aux professionnels les jours et horaires qu'ils préfèrent pour se réunir
- **Manque de communication** → Favoriser la convivialité dans les outils de communication
- **L'argent** → Proposer un modèle économique attractif et indemniser les professionnels pour le temps consacré dans les actions. Rendre l'adhésion gratuite (ex: CPTS BBH)
- **Le lieu** → Proposer des lieux de rencontre attractifs et sur tout le territoire

• Les freins psychologiques

- **Peur d'agir** → Proposer des travaux en petits groupes
- **Sentiment d'impuissance** → Viser les petites victoires
- **Sentiment d'urgence** → Proposer dès le départ un planning sur les actions afin de visualiser la temporalité des projets
- **Épuisement** → Proposer des binômes/trinômes pour que tout ne repose pas sur une seule personne. Bien acter au départ le niveau d'engagement de chacun dans le projet tout en tenant compte des impératifs et imprévus de chacun.



- **Les freins collectifs**

- **Cadre flou** → Faire un rappel du projet et le cadre associé à chaque début de rencontre
- **Groupe fermé** → Accueillir de nouveaux membres dans le groupe et prévoir un temps d'échange pour la transmission
- **Réunionite** → Proposer des actions concrètes facilement réalisables pour éviter un temps de préparation trop long et énergivore.
- Absence de leader → Faire le choix d'un coordinateur "animateur"
- **Leader autoritaire** → Respecter la place de chacun dans le groupe, ne pas prendre plus de place qu'un autre.
- **Fracture au sein du groupe** → Faire intervenir un professionnel neutre afin de régler la situation*



***Coup de pouce**

L'union des URPS à mis en place un "Pool facilitateur". Un professionnel déjà en CPTS peut être missionné pour :

- Rassurer les professionnels impliqués dans la création d'une CPTS
- Trouver des solutions aux problématiques rencontrées

Conclusion

Le concept de CPTS peut être parfois un peu flou pour les professionnels ce qui engendre un niveau d'implication moindre.

Pour inviter les professionnels à se mobiliser et à participer aux actions de la CPTS, pas de secret :

COMMUNIQUER !

Mieux vaut communiquer moins mais bien.